DIRECTION DE PROJET

Portefeuille et programme : sélectionner les projets, arbitrer et suivre les bénéfices

Les projets s'accumulent sans que personne ne décide vraiment lesquels méritent des ressources. Chaque direction pousse les siens. Les mêmes experts sont engagés dix fois. Les arbitrages se font en réunion de crise et les projets arrêtés le sont trop tard après avoir consommé l'essentiel de leur budget. Ces 14 heures traitent de la gouvernance d'un ensemble de projets et non de l'organisation personnelle d'un chef de projet. Les participants construisent des critères de sélection un tableau de bord consolidé et un processus d'arbitrage périodique. La distinction entre portefeuille et programme est travaillée ainsi que le suivi des bénéfices attendus après la livraison.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 690 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs de projets responsables de programme membres d'un bureau des projets et directeurs opérationnels en charge d'un ensemble de projets.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer le pilotage d'un portefeuille de celui d'un programme
- Établir des critères de sélection et de priorisation des projets
- Construire un tableau de bord consolidé lisible par une direction
- Organiser un comité d'arbitrage et préparer les décisions qui lui reviennent
- Suivre les bénéfices attendus au-delà de la livraison des projets
- Décider de l'arrêt d'un projet qui ne tient plus ses promesses

03 Programme détaillé

M1 Portefeuille programme et projet

- Trois objets trois logiques
- Finalités respectives et périmètres de décision
- Rôles du responsable de portefeuille et du directeur de programme
- Articulation avec la stratégie de l'organisation
- Conditions de réussite d'une mise en place
- À retenir : Un programme vise un bénéfice commun quand un portefeuille répartit des ressources rares entre des projets sans lien.

M2 Sélection et priorisation

- Choisir où vont les moyens
- Critères d'alignement de valeur et de risque
- Évaluation comparée de projets hétérogènes
- Prise en compte de la capacité à faire
- Construction d'une liste priorisée défendable
- Atelier : Les participants notent un ensemble de projets puis défendent le classement obtenu.

M3 Ressources et arbitrage

- Faire tenir les projets dans la capacité réelle
- Capacité disponible et engagements déjà pris
- Détection des surcharges par compétence
- Scénarios de décalage et de renoncement
- Préparation et animation du comité d'arbitrage
- Mise en situation : Un comité arbitre entre trois projets qui réclament le même expert au même trimestre.

M4 Pilotage consolidé et bénéfices

- Suivre ce que les projets rapportent
- Tableau de bord consolidé et indicateurs d'alerte
- Revue périodique du portefeuille
- Décision d'arrêt d'un projet en difficulté
- Suivi des bénéfices après la livraison
- Cas pratique : Le groupe construit le tableau de bord d'un portefeuille et identifie les projets à arrêter.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 690 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr